Bonjour à tous,

Nos modalités d'inscriptions aux activités changent 🔐 mais pas de panique, si vous n'y arrivez pas ou avez des difficultés 🙇 , des permanences seront assurées du 15 au 26 septembre à la Maison Pour Tous :

Lundi de 16h à 19h Mardi de 9h à 12h Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 20h Jeudi de 9h à 12h Vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez également nous appeler au 04 71 02 45 69 (demandez Laurie) si ce message n'est pas assez clair.

Au delà du 26 septembre, ne vous inquiétez pas, un accompagnement sera assuré à la demande.

Modalités d'inscriptions :

Pré inscriptions à partir du 6 septembre lors des journées portes ouvertes de 9h à 12h (attention ces pré-inscriptions ne donnent pas de priorités pour les inscriptions définitives qui devront être faites en ligne). Une démonstration de la plateforme est prévue pour vous faciliter la démarche.

Du 8 au 13 septembre : ce sont les séances d'essai A partir du 13 septembre, les inscriptions en ligne aux activités seront ouvertes.

Au préalable, vous pouvez dès maintenant créer votre espace sur le site https://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr

Créez un compte ou connectez-vous si vous en avez déjà un.

Allez dans la rubrique gérer mes services associés ou mes services. Descendez dans la liste des communes puis choisissez MAISON POUR TOUS (activités, périscolaire...) en prenant bien la catégorie qui correspond à votre situation (résident commune, hors commune, 1 parent travaillant à Brives).

Fournissez les justificatifs demandés (domicile, attestation employeur si parent travaillant sur Brives (uniquement pour le centre de loisirs), attestation CAF/MSA)

Pour les attestation CAF ou MSA et attestation employeur pour les personnes travaillant à Brives : attention sans ces justificatifs, les tarifs maximum seront appliqués pour le centre de loisirs. Les autres activités ne sont pas concernées

N'oubliez pas de créer les membres de votre famille qui pratiqueront des activités à la Maison Pour Tous ou à la cantine et aux activités périscolaires. Dans la catégorie Brives-Charensac, choisissez bien Maison Pour Tous puis votre catégorie (Brivois, non Brivois, Travaillant à Brives).

Votre compte sera en attente jusqu'à validation de nos services.

Une fois validé, et seulement à partir du 13 septembre, vous pourrez effectuer l'inscription aux activités en cliquant que le bouton « réservé » à côté du statut validé du service (aller dans gérer mes services associés, bouton à la fin du tableau du service de la MAISON POUR TOUS)

Si vous avez des difficultés pour cette étape, contactez-nous, nous essaierons de vous aider avant le 13 septembre.

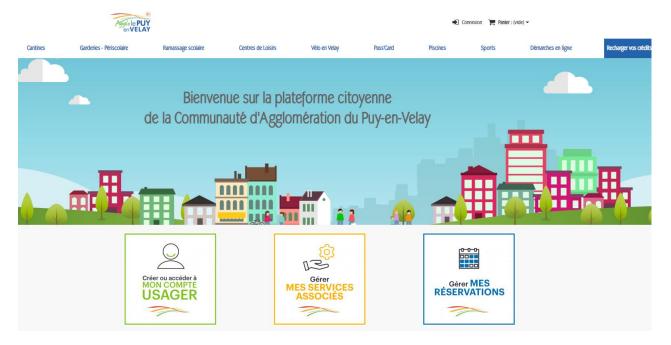
En ce qui concerne les inscriptions au centre de loisirs, celles-ci continueront de la même manière jusqu'aux vacances de Toussaint.

L'équipe de la Maison Pour Tous.

Voici une documentation explicative avec captures d'écran.

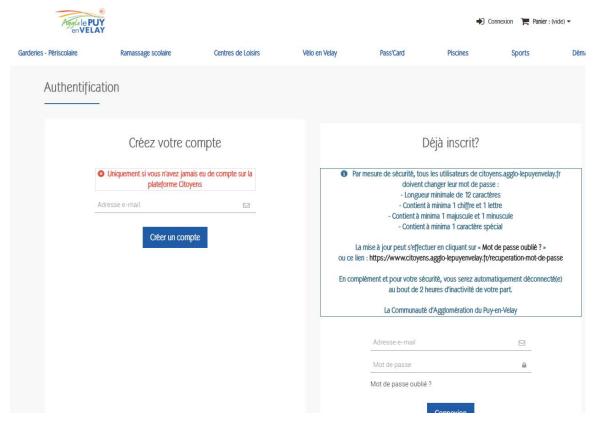
Créer son compte sur la plateforme https://www.citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr/

Cliquer sur connexion (en haut à droite de l'écran) ou alors sur la vignette verte « créer ou accéder à mon compte USAGER »



Si vous n'avez jamais créé de compte, complétez la partie gauche de l'écran sinon identifiez-vous sur la partie droite et allez dans vos services pour faire une demande d'accès au service de la Maison Pour tous.

Si vous avez déjà fait des activités comme piscine, sport senior, restauration scolaire..., vous avez sûrement un compte.



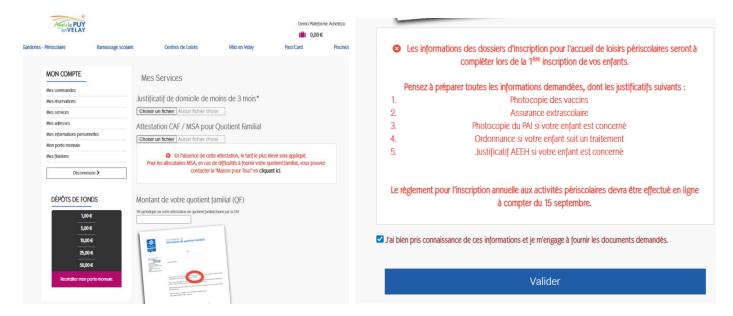
Allez dans la catégorie « mes services » pour faire une demande d'accès au service Maison Pour Tous. Si vous êtes inscrit sur une autre activité, il faut bien faire cette démarche quand même.



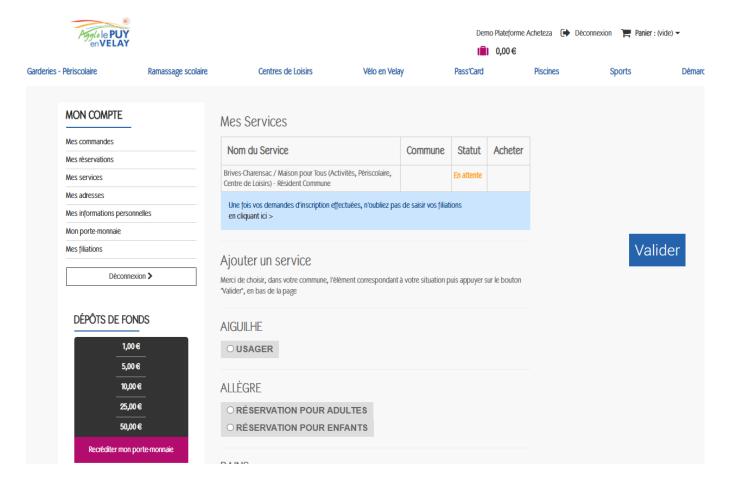
Descendez jusqu' à BRIVES-CHARENSAC puis sélectionnez MAISON POUR TOUS en faisant attention de bien prendre la bonne catégorie : 1 parent travaillant sur Brives (pour les futures inscriptions centre de loisirs), brivois et hors commune.

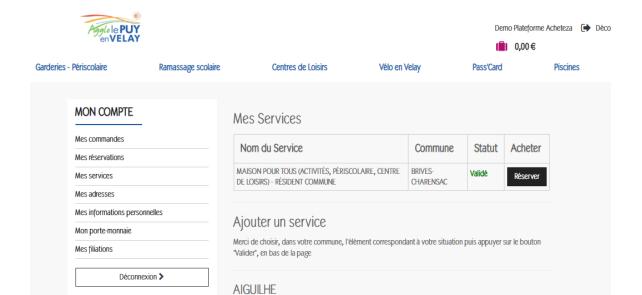


Une fois validé, il vous sera demandé certains justificatifs comme: un justificatif de domicile, l'attestation CAF/MSA (importante pour le centre de loisirs), une attestation employeur si vous avez pris la catégorie « 1 parent travaillant sur Brives » format JPG ou PDF. Après avoir mis les documents, vous pouvez valider



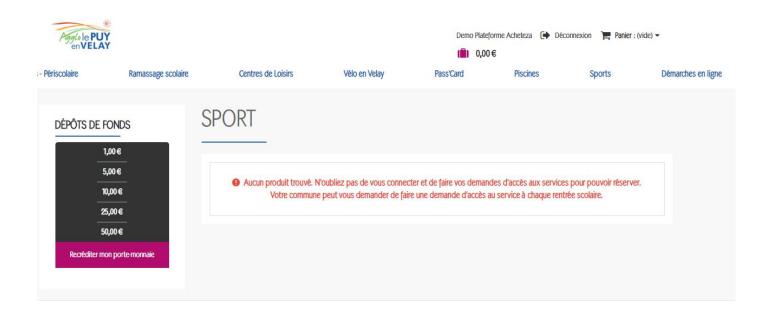
Votre compte est désormais créé mais en attente de validation par nos services. Le statut est donc « en attente ».





Après que la validation du compte (statut « validé ») soit faite, cliquez sur le bouton réserver pour accéder aux inscriptions des différentes activités.

Le site vous affichera le message « aucun produit trouvé » car les inscriptions commencent que le 13 septembre.



Rappel des permanences en cas de besoin :

15 au 26 septembre à la MPT.

Lundi 16h-19h Mardi 9h-12h Mercredi 9h-12h/14h-20h Jeudi 9h-12h Vendredi 9h-12h